

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 juin 2023



Vente d'une collection de 6 Porsche exceptionnelles à l'historique légendaire

Les amateurs de bolides et de sensations fortes seront servis ! Exclusives, ces voitures de sport ont participé à des compétitions mythiques comme les 24 H du Mans, les 24 H de Daytona, Dix mille tours, Grand prix de l'âge d'or avec aux commandes des pilotes internationaux tel Hans Hermann, Herbert Linge, Richard Bond...

L'Agrasc met en vente 6 Porsche d'exceptions saisies dans le cadre d'une affaire d'abus de biens sociaux.

VENTE AUX ENCHÈRES

Jeudi 29 juin 2023 à partir de 20 h

organisée en parallèle du *Le Mans Classic* à l'espace de ventes Balsan Enchères,
situé 789, rue du Coutier, 72400 Cherré-Au et
en live sur www.interenchères.com et www.drouot.com

CONFÉRENCE DE PRESSE

Jeudi 15 juin 2023 à partir de 11 h

à l'espace de ventes Balsan Enchères : 789, rue du Coutier, 72400 Cherré-Au

Informations et demandes d'accréditations : contact-presse@agrasc.gouv.fr

L'occasion d'admirer de plus près The Six soit :

une Porsche 906 K de 1966 estimée 1 000 000/2 000 000 €
une Porsche 907 K modifiée LH de 1967 estimée 1 500 000/2 500 000 €
une Porsche 908 LH de 1968 estimée 2 000 000/3 000 000 €
une Porsche 911 2,3L St Le Mans de 1971 estimée 500 000/1 000 000 €
une Porsche 911 Carrera 2,8L RSR de 1973 estimée 1 000 000/2 000 000 € et enfin
une Porsche 911 Carrera 3.L RSR de 1974 estimée 1 000 000/2 000 000 €.

Découvrez ces légendes sur le site interne The Six : <https://thesixauction.balsanenchères.com/fr/>

Créée, par la loi du 9 juillet 2010, l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Agrasc) est un établissement public visant à améliorer l'effectivité de la réponse pénale destinée à combattre la délinquance en privant ses auteurs du produit de leur crime et à réparer le préjudice subi par la collectivité nationale. Il verse le produit des biens vendus au budget de l'État et à des fonds destinés à indemniser les victimes ou à financer des actions d'intérêt général. Il est placé sous la double tutelle du ministère de la Justice et le ministère des Comptes publics. Le président de son conseil d'administration et son directeur général sont des magistrats de l'ordre judiciaire, sa secrétaire générale est issue du ministère du budget. Les 83 agents qui la composent, répartis en métropole et outre-mer, ont pour mission d'aider les magistrats à lutter efficacement contre l'économie souterraine. Outre ce travail d'assistance, l'agence est dotée de nombreuses autres missions, inscrites dans la loi, qui visent à rendre toujours plus performantes la saisie, la gestion puis la confiscation et la vente des avoirs criminels.